

GUIDE DE ROUTE



COUPE DE France N2

Vienne Classic (*Chasseneuil du Poitou – Chauvigny*)

Épreuve en ligne

5 mars 2023 – Nouvelle Aquitaine

21^e 5 MARS 2023



Vienne Classic



12H30 > CHASSENEUIL DU POITOU (DEPART) / 16H15 > CHAUVIGNY (ARRIVEE)



www.tour-poitou-charentes.com

COUPE DE FRANCE N2 Vienne Classic – 1^{ère} manche

Sommaire	2
Règlement particulier	3-4
Organisation	5
Permanences	6
Site de départ	7
Parcours fictif	8
Parcours (carte)	9
Parcours (itinéraire horaire)	10
Profil	11
Site d'arrivée	12
Protocole	13
Equipes	14
Partenaires	15
Affiche	16

Article 1. Organisation

L'épreuve VIENNE CLASSIC est organisée par VIENNE SPORTS ORGANISATIONS : Adresse Raphaël NAUDON, 21 ter rue des sables, 86360 Chasseneuil du Poitou sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le 5 mars 2023 sous le contrôle technique de Poitou-Charentes Animation.

Article 2. Type d'épreuve

L'épreuve VIENNE CLASSIC est inscrite au calendrier fédéral de la FFC en 3.55. La Vienne Classic 2023 sera manche de Coupe de France des équipes N2 de la Fédération Française de Cyclisme.

Article 3. Participation & Engagements

La participation est ouverte :

- Aux équipes N 2
- Aux équipes invitées selon les règlements de la Coupe de France de la Fédération Française de Cyclisme

Compositions des équipes :

- Selon le règlement de la Coupe de France des équipes N

Article 4. Permanence

4.1 Permanence de départ à Chasseneuil

La permanence de départ se tient le samedi 4 mars 2023 de 16h00 à 18h15 sur le site de départ, Stade des Ecluzelles, rue Leclanché, 86 360 Chasseneuil du Poitou.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes N2 se fait à la permanence suivant les horaires mentionnés ci-dessus. Pour les responsables des équipes invitées qui pourront assister à la réunion à distance, la confirmation de la liste des partants devra être transmise par mail avant 17h30 à l'adresse : poitoucharentesanimation@orange.fr. Les dossards et plaques de cadre pourront alors être récupérés le dimanche 5 mars entre 10h00 et 11h00 à la permanence. Les responsables des équipes invitées qui assistent à la réunion en présentiel se conformeront aux instructions relatives aux équipes N2.

Chaque coureur recevra deux dossards, une plaque de cadre et un transpondeur. Un chèque de caution de 100 € sera demandé à la permanence de départ à chaque équipe, et restitué à la permanence d'arrivée en contrepartie des dossards, plaques de cadre et transpondeurs fournis par l'organisation.

La réunion des directeurs sportifs, organisée en présence des Membres du Collège des Arbitres, est fixée à 18h30 le samedi 4 mars 2023 et aura lieu au Complexe Sportif des Ecluzelles, rue Leclanché, 86 360 Chasseneuil du Poitou. La présence en salle de toutes les équipes N2 est obligatoire. Les équipes invitées pourront assister à la réunion des directeurs sportifs soit en présentiel soit en visio. Les équipes invitées souhaitant participer à la réunion en visio devront le faire savoir avant le vendredi 3 mars 20h. Les connexions à la visio devront se faire dès 18h15 le samedi 4 mars.

4.2 Permanence d'arrivée à Chauvigny

La permanence d'arrivée se tient à proximité du site d'arrivée : complexe du Peuron à Chauvigny, à 900 mètres de la ligne d'arrivée.

Article 5. Radio-tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.5750.

Article 6. Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par des véhicules de l'organisation : 2 voitures et une moto. Des paires de roues seront demandées aux directeurs sportifs afin de compléter les effectifs de chaque véhicule d'assistance.

Article 7. Modalités de ravitaillement

Une zone de ravitaillement est prévue sur l'itinéraire :

- Km 76,2 (carrefour de Ste Radegonde) jusqu'au Km 79,8 (carrefour de la Barre)
- Le ravitaillement sera réalisé conformément au règlement fédéral

Les zones de ravitaillement devront être respectées. Les assistants devront respecter la réglementation en vigueur relative au ravitaillement à pied et ne pas gêner la circulation des coureurs et de l'échelon course.

Article 8. Délais d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Arbitres, en consultation avec l'organisateur.

Tout coureur isolé, pointé à plus de 10 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

Article 9. Classements

Les classements suivants seront établis:

Classement Meilleur Grimpeur :

Le classement Meilleur Grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués au sommet de chaque côte comptant pour ce classement.

Quatre côtes figurent à ce classement :

- Côte de Bellefonds : km 38,4
- Côte de la Vigne Gelée : Km 52,4
- Côte du Chemin Creux : Km 91,1
- Côte de la Ronde : Km 96,9

Les côtes sont signalées par un panneau 500m en amont et un panneau plus une ligne au sommet.

Le nombre de points attribués à chacune des cinq côtes est le suivant : 4, 2 et 1 points aux trois premiers coureurs.

En cas d'égalité au classement final, le classement à l'arrivée départagera les coureurs ex-æquo.

Conformément à l'article 6 du règlement de la Coupe de France N 2022, 5 points seront attribués au leader final de ce classement Meilleur Grimpeur.

Classement Sprints Intermédiaires :

Le classement Sprints Intermédiaires s'obtient par l'addition des points attribués au passage de chaque sprint intermédiaire comptant pour ce classement.

Quatre Sprints Intermédiaires figurent à ce classement :

- Chasseneuil du Poitou - GSF : Km 8,4
- la Ligne Acadienne : Km 57,9
- La Puye : Km 70,1
- Tercé : Km 108,4

Les sprints intermédiaires sont signalés par un panneau 500m en amont et un panneau plus une ligne sur le lieu du sprint.

Le nombre de points attribués à chacun des cinq Sprints Intermédiaires est le suivant : 4, 2 et 1 points aux trois premiers coureurs.

En cas d'égalité au classement final, le classement à l'arrivée départagera les coureurs ex-æquo.

Classement par Equipes :

Ce classement correspond au classement de la Coupe de France N2 s'agissant de la 1^{ère} manche.

Classement Kilomètre 86 :

Ce classement sera attribué au coureur passant en tête sur la ligne du Sprint situé au Km 86,6 km entre les communes de La Puye et Bonnes.

Classement Meilleur Jeune :

Ce classement sera attribué au 1^{er} coureur Espoirs, soit 19 à 22 ans dans l'année, du classement d'arrivée. L'âge d'un coureur s'obtenant par la différence entre l'année d'édition de l'épreuve et l'année de naissance du coureur.

Article 10. Prix

Les prix suivants sont attribués:
Classement de l'épreuve : 1 220 / 20

Article 11. Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.
Le contrôle antidopage a lieu sur le site d'arrivée, Hall des sports, **rue du Peuron, 86 100 Chauvigny**, (Suivre le fléchage mis en place).

Article 12. Protocole

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole:

- Les trois premiers de l'épreuve
- Les vainqueurs des classements Meilleur Grimpeur et Sprints Intermédiaires
- L'équipe leader du classement de l'épreuve
- Le vainqueur du Km 86
- Le Meilleur Jeune
- La Meilleure équipe sur l'épreuve
- L'équipe leader de la Coupe de France N1

Ils se présenteront dans un délai de maximum de cinq minutes après leur arrivée.

Article 13. Pénalités

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

Article 14. Protocole Sanitaire

L'organisation a prévu la mise en place d'un protocole sanitaire. Ce protocole sera mis à jour en fonction des contraintes sanitaires au moment de l'épreuve.



Président :
- Alain CLOUET 06 80 65 10 98

Directeur de course :
- Nicolas ROUGEON 06 82 32 55 53

Collège des arbitres :
Président du Jury :
- Guillaume VERGER

Arbitres titulaires :
- Olivier ROUSSEAU
- Alain VANDAL

Juge à l'arrivée :
- Christelle PINEAU

Arbitres moto :
- Sophie LAVAUD
- Auguste HERISSE

Officiel Véhicule balai :
- Olivier NAUD

Organisation :
Responsable site d'arrivée :
- Alain NATUREL 06 64 48 81 50

Responsable sécurité :
- Yaurick LAIR 06 27 41 47 66

Responsable signaleurs :
- Noël PERONNEAU 06 81 18 97 87

Responsable fléchage parcours :
- Jean-Pierre TOURNAT 06 81 91 08 28

Responsable relations équipes :
- Raphaël NAUDON 06 83 19 50 88

Speaker Officiel :
- Alain LAGARDE

Responsable des mesures sanitaires :
- Yaurick LAIR 06 27 41 47 66

Médecin :
- Dr Jean François BARON 06 16 37 39 16

Ambulances :
- Ambulances Hélène Chauvigny

Assistance Radio & dépannage neutre :
- L'Echappée

Fréquence Radio Tour : 157.5750 mhz

Photo finish, classement :
- STS

Liste des hôpitaux

CHU Poitiers
2 rue de la Milérierie – 86000 Poitiers
05 49 44 44 44

Centre Hospitalier Châtelleraut
17 rue Aimé Souche – 86100 Châtelleraut
05 49 02 90 90

Centre Hospitalier Montmorillon
2 rue Henri Dunant – 86500 Montmorillon
05 49 83 83 83



POITOU-CHARENTES ANIMATION



Le fléchage

PERMANENCE DE DÉPART Complexe des Ecluzelles

Rue Leclanché – 86360 Chasseneuil du Poitou

▶ Samedi 4 mars 2023

- 16h00 – 18h15

Accueil des équipes.

- Remise des dossiers de course, règlements, plaques de cadre, dossards, transpondeurs.

⇒ **chèques de caution de 100 € par équipe**

- 18h30

Réunion des Directeurs Sportifs.

▶ Dimanche 5 mars 2023

- 09h00

Permanence de départ, Accueil des bénévoles

(pilotes voitures, pilotes motos, signaleurs volants ...)

- 10h00 – Réunion de sécurité

présence obligatoire de tous les pilotes en course

- 12h10 – Appel des coureurs

- 12h26 – Départ fictif

- 12h30 – Départ réel (av. des Temps Modernes)

PERMANENCE D'ARRIVÉE Stade de Peuron

Rue de Peuron – 86300 Chauvigny

▶ Dimanche mars 2023

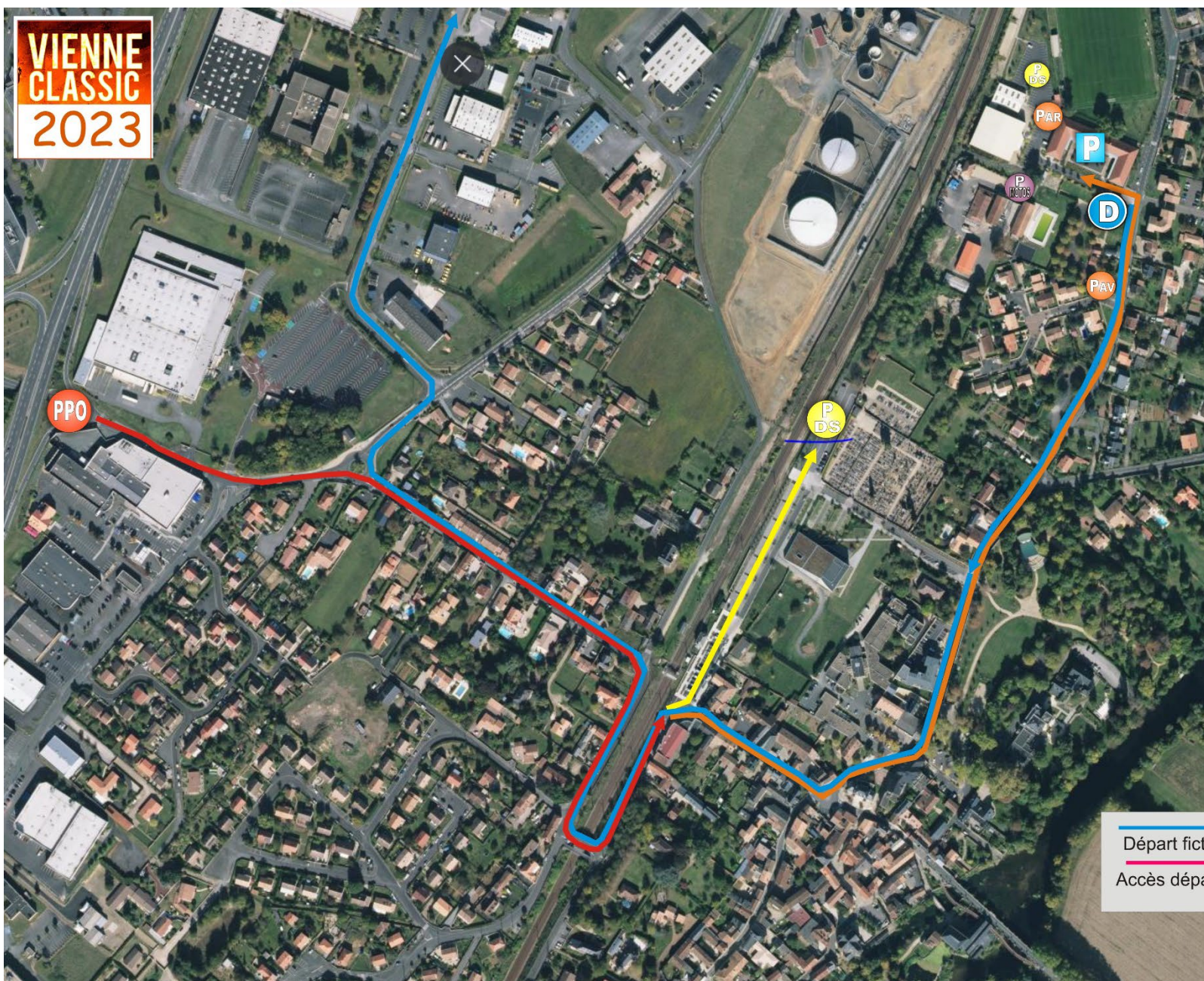
- À l'issue de la course

PROTOCOLE

Podium d'arrivée

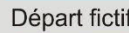

Immédiatement après l'arrivée de la course.
(Selon article 12 du règlement particulier)





**Vienne
CLASSIC
2023**

-  **PPO** Point de passage obligatoire
-  **D** Arche de départ
-  **P** Permanence
-  **PAV** Parking Officiels échelon avant
-  **PAR** Parking Officiels échelon arrière
-  **PDS** Parking Directeurs sportifs
-  **P Motos** Parking Motos

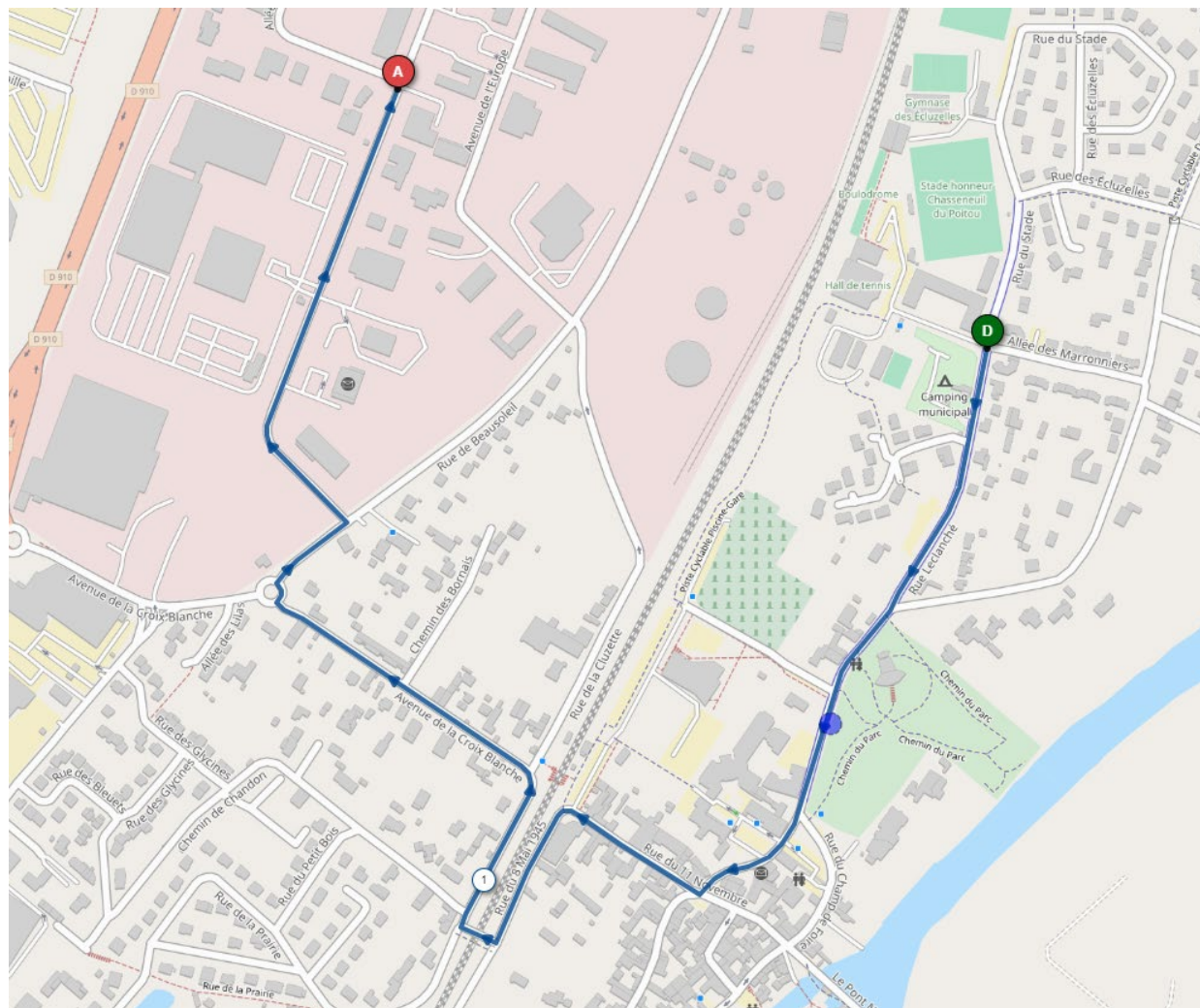
-  **Départ fictif**
-  **Accès départ**
-  **Equipes**
-  **Autres véhicules Motos**

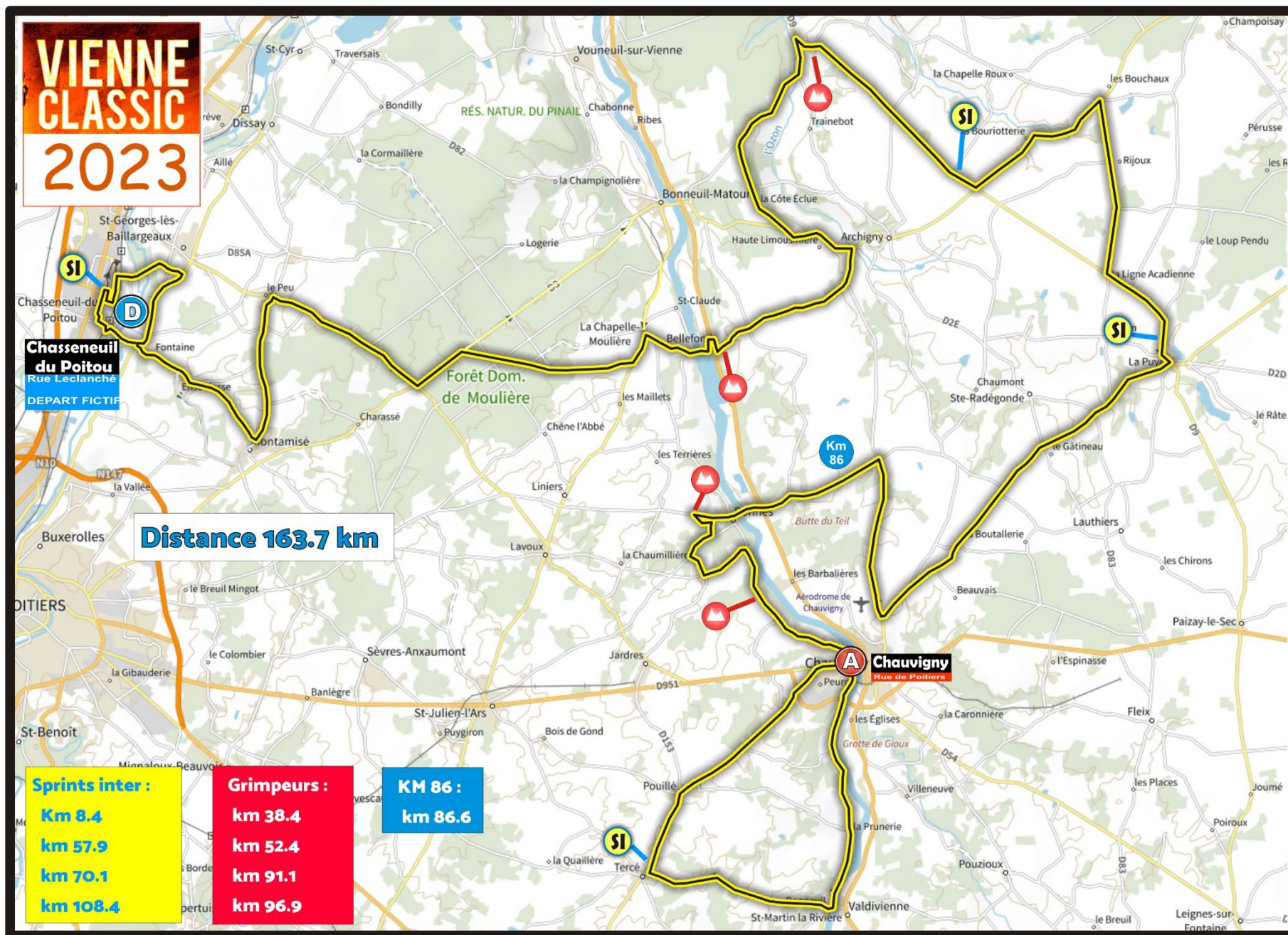
En raison du contexte sanitaire, il n'y aura pas de signature de la feuille de départ.

DÉPART FICTIF

Le rassemblement des coureurs se fera à la sorte du complexe sportif des Ecluzelles.

Le départ fictif se fera à 12h26 en cortège pour rejoindre l'avenue des Temps Moderne à l'issue d'un parcours de 2km.

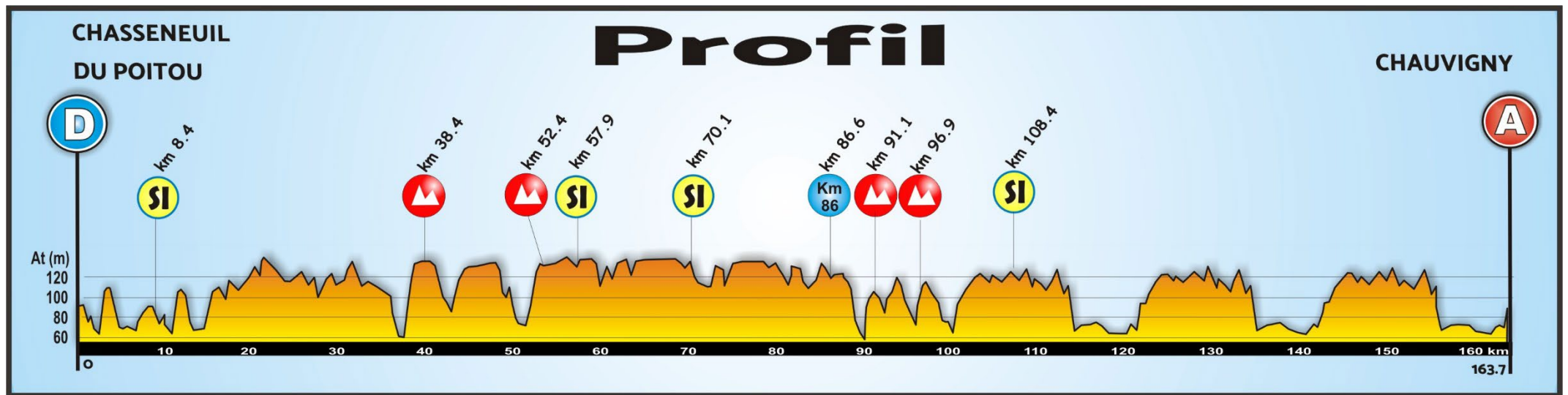


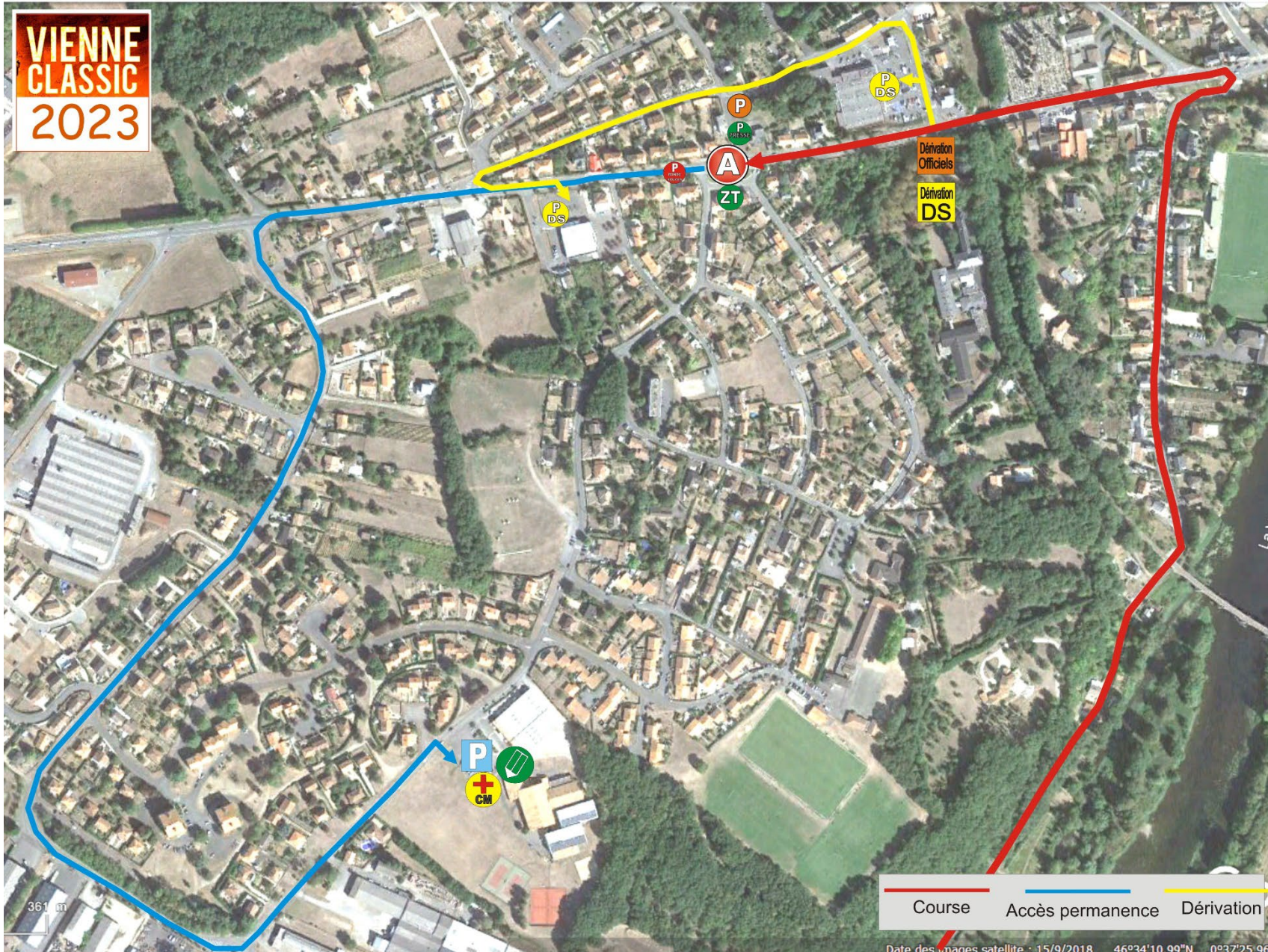


Voir itinéraire complet en dossier séparé.

kilométrage	ITINERAIRE DETAILLE	SI / MG	Course à 42 km/h	Course à 44 km/h	DANGERS
	Vienne				
	Chasseneuil du Poitou				
2	Rassemblement au Stade des Ecluzelles (départ fictif)		12h26	12h26	
1,9	St Georges les Baillargeaux		12:32	12:32	
	Chasseneuil du Poitou				
8,4	Devant établissement GSF	1 ^{er} SI	12:42	12:41	
	St Georges les Baillargeaux				
	Chasseneuil du Poitou				
34,3	La Chapelle Moulière		13:19	13:16	
36					Descente rapide
	Bellefonds				
38,4	Cote « Bellefonds » lieudit Le Charrault	1 ^{ème} MG	13:24	13:22	
39	Vilaine				Descente rapide
52,4	La Vigne gelée	2 ^{ème} MG	13:44	13:41	
57,9	Sprint Intermédiaire (cabane à gauche)	2 ^{ème} SI	13:52	13:48	
70	La Puye		14:10	14:05	
70,1	Sprint Intermédiaire (entrée La Puye)	3 ^{ème} SI	14:10	14:05	
86,6	KM 86	km 86	14:33	14:28	
89					Descente rapide
89,2	Bonnes		14:37	14:31	
90,1	ATTENTION RALLENTEUR (4)				Ralentisseurs
91,1	Côte du Chemin Creux	3 ^{ème} MG	14:40	14:34	
91,4			14:40	14:34	Descente rapide
93,9	à droite Rue du Château d' Eau		14:44	14:38	Descente rapide
96,9	Cote de la Ronde	4 ^{ème} MG	14:48	14:42	
97,9	Pont étroit		14:49	14:43	Descente rapide
98,9	Chauvigny		14:51	14:44	
99,1	Tunnel étroit		14:51	14:45	Tunnel étroit
100,7	LIGNE D'ARRIVÉE (1 ^{ER} PASSAGE)		14:53	14:47	
106,1	Pouillé		15:01	14:54	
	Tercé				
108,4	Tercé	4 ^{ème} SI	15:04	14:57	
113,6	Bonneuil		15:12	15:04	Descente rapide
114,2	Saint Martin la Rivière		15:13	15:05	
120,3	Chauvigny		15:21	15:14	
121,7	LIGNE D'ARRIVÉE (2 ^{EME} PASSAGE)		15:23	15:15	
127,1	Pouillé		15:31	15:23	
129,4	Tercé		15:34	15:26	
135,2	St Martin la Rivière		15:43	15:34	
141,3	Chauvigny		15:51	15:42	
142,7	LIGNE D'ARRIVÉE (3 ^{EME} PASSAGE)		15:53	15:44	
148,1	Pouillé		16:01	15:51	
150,4	Tercé		16:04	15:55	
156,2	St Martin la Rivière		16:13	16:03	
162,3	Chauvigny		16:21	16:11	
163,7	ARRIVEE		16:23	16:13	







- Ligne d'arrivée
- Zone technique
- Dérivation Directeurs sportifs
- Dérivation Officiels
- Parking véhicules Ronds rouges
- Parking Directeurs sportifs
- Contrôle médical Hall des Sports Rue du Peuron
- Parking Officiels
- Parking Presse
- Permanence Centre Sportif du Peuron
- Salle de presse Centre Sportif du Peuron

Course Accès permanence Dérivation

Date des images satellite : 15/9/2018 46°34'10.99"N 0°37'25.96"E



Vainqueur



Sprints



Grimpeur



Équipe



KM 86



Jeune



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



Chasseneuil du Poitou
au cœur du futur

CHAUVIGNY
jeune depuis 10 siècles



21^e 5 MARS 2023

POITOU-CHARENTES ANIMATION

vélo LA PLANÈTE RESPIRE

COUPE DE FRANCE ROUTE

Vienne CLASSIC

FÉDÉRATION FRANÇAISE CYCLISME

12H30 > CHASSENEUIL DU POITOU (DEPART) / 16H15 > CHAUVIGNY (ARRIVEE)

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Chasseneuil du Poitou du Coeur du Futur

CHAUVIGNY Jeune depuis 10 siècles

la vienne

Vienne Sports Organisations

savièr

www.tour-poitou-charentes.com

COORDINATEUR ROUTE

Alexandre FOUREZ

a.fourez@ffc.fr

+33 (0)1.81.88.09.35 / +33 (0)6.99.15.94.21

Vélodrome National | Saint-Quentin-en-Yvelines

1, rue Laurent Fignon

78180 Montigny le Bretonneux

<http://www.ffc.fr>